

GUIDE TECHNIQUE

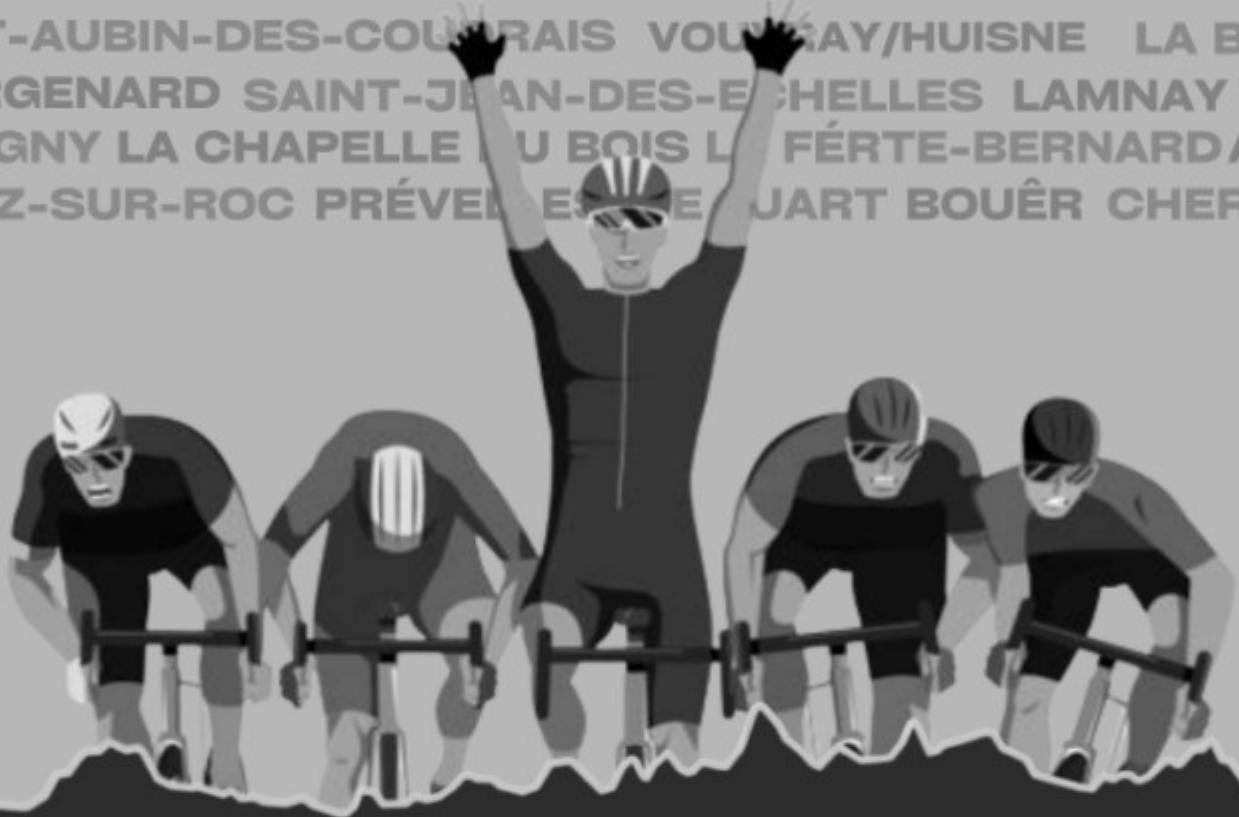


PRÉVAL CORMES SAINT-MAIXENT
SAINT-MARTIN-DES-MONTS

BOËSSE-LE-SEC SAINT-ULPHACE

L'HUISNE
Sartheoise
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SAINT-AUBIN-DES-COURAIS VOUVREY/HUISNE LA BOSSE
COURGENARD SAINT-JEAN-DES-ÉCHELLES LAMNAY TUFFÉ
THÉLIGNY LA CHAPELLE DU BOIS LA FÉRTÉ-BERNARD AVEZÉ
GRÉEZ-SUR-ROC PRÉVELÉ LA FERTE-BERNARD JART BOUËR CHERREAU



TOUR DE L'HUISNE SARTHOISE

DIMANCHE 4 JUIN 2023

CHAMPIONNAT RÉGIONAL ÉLITE & OPEN 1

LA FERTÉ-BERNARD - ANNEAU CYCLISTE DENIS LENOIR

144 KM - Départ 13H15

ENTRÉE SUR LE CIRCUIT FINAL VERS 15H45

ORGANISÉ PAR LE VS FERTOIS & LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE



E.Leclerc
Val d'Huisne

Piscines et Spas
du Perche

Clara
AUTOMOBILES

CyCles
Val d'Huisne

MAR
MOREIRA
RAYALEMENT

GRUPE
PIGEON

Organisation / Contacts

DIRECTEUR DE L'ÉPREUVE	Hugo Pichot - 06 73 58 72 77
DIRECTEUR ADJOINT	Romain Guillier - 06 40 15 27 13
Épreuve organisé par le VSF Cyclisme	
CONTACT	contact@vsfcyclisme.fr hugopichotvsf@gmail.com
HORAIRES	Anneau Cycliste Denis Lenoir - La Ferté-Bernard Permanence/Secrétariat : Dès 11h30 Réunion des DS : 11h45 Réunion de pilotes motos et chauffeurs :12h00 Départ fictif : 13h15
COLLÈGE DES ARBITRES	
Président de jury	Roger Huard
Arbitre	Claude Godin
Arbitre	Mickael Hamelin
Juge à l'arrivée (moto)	Bertrand Vitour
Arbitre moto	Nicolas Lepauvre
Ardoisière	Lauryne Lauger
Animateur	Patrick Haloupeau
Médecin	Michel Bezault
Secours	Ambulance Fourmi
Dépannage neutre	Comité départemental Sarthe & comité régional PDL
Secrétariat	Anthony Hébé

TOUR DE L'HUISNE SARTHOISE

DIMANCHE 4 JUIN 2023 CHAMPIONNAT RÉGIONAL ÉLITE & OPEN 1

LA FERTÉ-BERNARD - ANNEAU CYCLISTE DENIS LENOIR

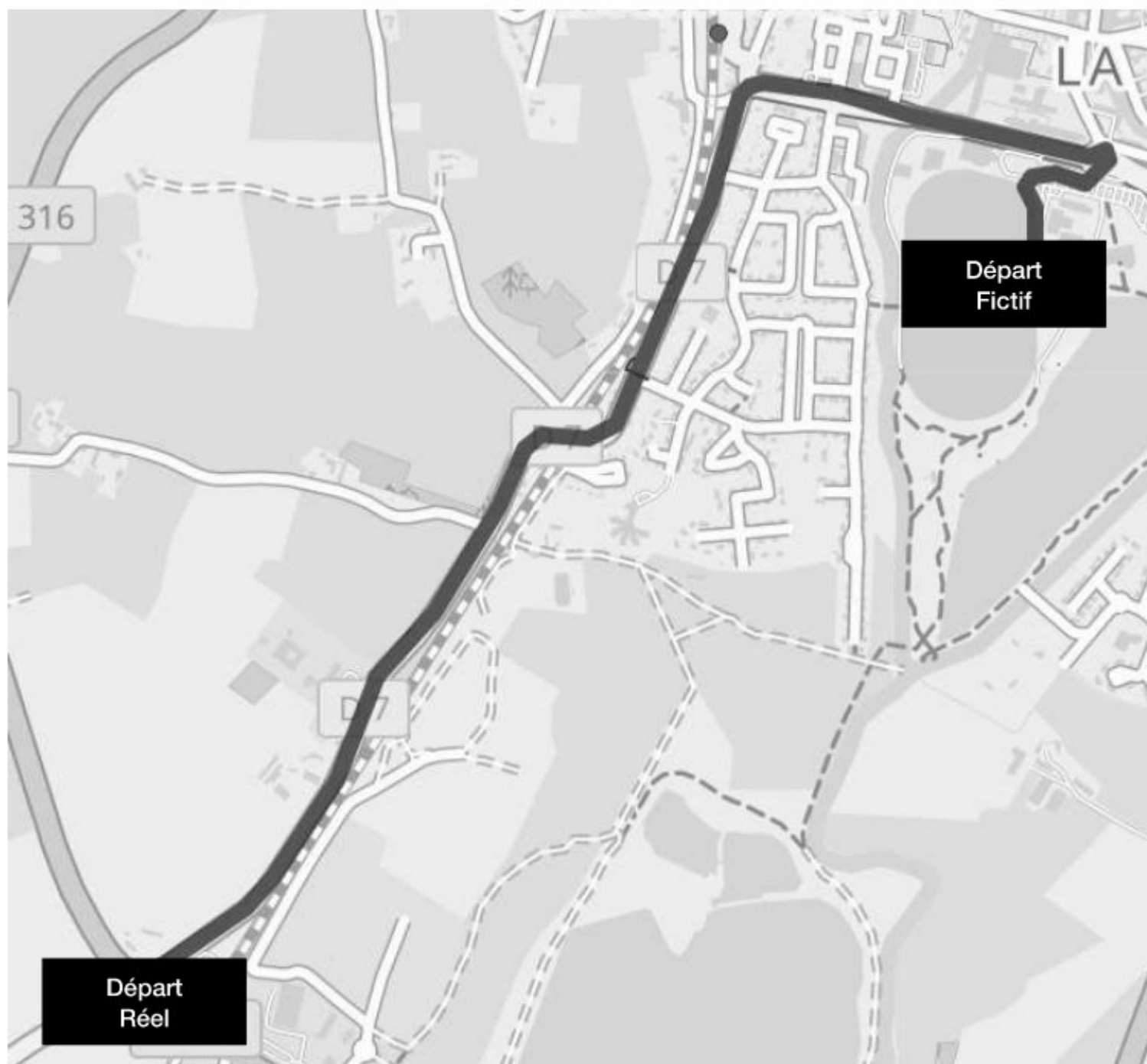
LA FERTÉ-BERANRD	13h15	COURGENARD	14h40
SAINT-AUBIN-DES-COUDRAIS	13h26	GRÉEZ-SUR-ROC	14h50
SAINT-MARTIN-DES-MONTS	13h31	SAINT-ULPHACE	14h54
BOËSSÉ-LE-SEC	13h36	THÉLIGNY	14h58
LA BOSSE	13h44	CORMES	15h10
PRÉVELLES	13h43	CHERREAU	15h16
TUFFÉ	13h59	AVEZÉ	15h26
VOUVRAY/HUISNE	14h07	PRÉVAL	15h34
LE LUART	14h13	LA CHAPELLE DU BOIS	15h38
BOUER	14h19	ENTRÉE CIRCUIT FINAL	15h46
SAINT-MAIXENT	14h22	LA FERTÉ-BERNARD	15h50
LAMNAY	14h29	1er passage sur la ligne d'arrivée	15h53
SAINT-JEAN-DES-ÉCHELLES	14h33	6e passage - ARRIVÉE	17h03

Parcours

Le parcours est constitué d'une partie en ligne de 103km entre le départ fictif de La Ferté-Bernard puis le départ réel, sortie de La Ferté-Bernard (direction Saint-Aubin-des-Coudrais) et La Ferté-Bernard puis de 5 tours de 8,5 km autour de La Ferté-Bernard.

Parcours en ligne : <https://www.strava.com/routes/3068849267288932544>

Départ fictif



13e Tour de l'Huisne Sarthoise - Championnat Régional Élités & Open 1

KMS	Communes	Route/Direction	40 km/h
13H15	LA FERTÉ-BERNARD - Départ fictif	ANNEAU CYCLISTE DENIS LENOIR	13:15
0	DÉPART RÉEL - Sortie de La Ferté-Bernard	Départ réel juste après le giratoire	13:22
2,8	SAINT-AUBIN-DES-COUDRAIS	D7, À gauche sur D178	13:26
4,2	Côte du Taureau	MG	13:28
6,3	SAINT-MARTIN-DES-MONTS	ATTENTION - Descente sinueuse, À droite en bas sur D97	13:31
9,4	BOËSSÉ-LE-SEC	ATTENTION ÎLOTS, À droite sur D85	13:36
15,2	LA BOSSE		13:44
19,2	La Mare Pineau	À gauche sur D19 - Direction	13:50
20,8	PREVELLES	D19	13:43
25,2	TUFFÉ	D19	13:59
		À gauche vers Base de Loisirs puis à droite vers centre	
		À gauche sur D19 - Direction Centre Bourg	
		Puis prendre Gr Grande Rue sur D29	
30,4	VOUVRAY-SUR-HUISNE	Rue Auguste Boulard - D29	14:07
31,4	Côte de Vouvray	Rond-Point - En face - Direction Le Luart - D29	14:09
34,3	LE LUART	Continuer tout droit - D29	14:13
38,5	BOUER	D29	14:19
40,1	SAINT-MAIXENT	À gauche vers C7 - Direction Lamnay	14:22
42,1	Côte du Potiron	À droite vers Lamnay sur C7	14:25
45,3	LAMNAY	À gauche puis droite sur D125 - Direction Saint-Jean-des-Échelles	14:29
		Puis à gauche direction Saint-Jean-Des-Échelles	
47,5	SAINT-JEAN-DES-ÉCHELLES	À gauche puis à droite sur Rue des Sapins	14:33
		À droite sur D261	
52	COURGENARD	À droite sur D7	14:40
		Puis à gauche sur C403 - Direction Théligny	
54,3	Mont Chauvel	À droite en haut	14:43

		À gauche sur D7	
		À droite sur C407 - Direction Grée-sur-Roc	
58,7	GRÉEZ-SUR-ROC	À gauche sur D14	14:50
		À droite sur D7 - Direction Saint-Ulphace	
61,8	SAINT-ULPHACE	À gauche sur D94 - Direction Théligny	14:54
63,2	Côte du Mont Héron	D94	14:56
64,5	THÉLIGNY	Tout droit puis à gauche sur D42 après Théligny - DIRECTION Cormes	14:58
72,1	CORMES	À droite sur D7 - Direction La Ferté Bernard	15h10
		À droite sur C401 - Direction Cherreau	
76,2	CHERREAU	À droite sur D153	15:16
78		À gauche sur C402 - Direction Avezé	15:19
83,1	AVEZÉ	Tout droit sur D59	15:26
86,5	Côte de l'Écossais		15:31
88,1	PRÉVAL	Tout droit sur D59 - Direction Préval	15:34
91,1	LA CHAPELLE DU BOIS	À gauche sur D2	15:38
		Puis à droite et à gauche	
96,1	ENTRÉE CIRCUIT FINAL	À droite	15:46
101	1ER PASSAGE SUR LA LIGNE	Reste 5 tours	15:53
109,5	2E PASSAGE SUR LA LIGNE	Reste 4 tours	16:07
118	3E PASSAGE SUR LA LIGNE	Reste 3 tours	16:20
127,5	4E PASSAGE SUR LA LIGNE	Reste 2 tours	16:34
136	5E PASSAGE SUR LA LIGNE	Reste 1 tour	16:48
144,5	6E PASSAGE SUR LA LIGNE	ARRIVÉE	17:03

CIRCUIT EN LIGNE
101 kms / 1 120 D+



CIRCUIT FINAL
8,5 kms



A

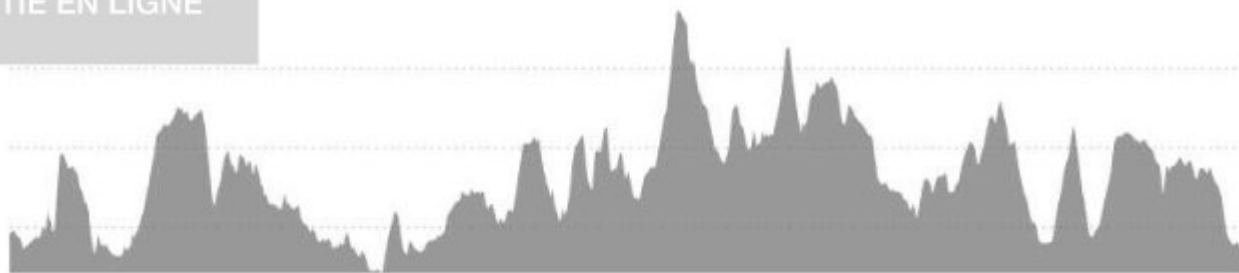
La Ferrière-Bernard

D 2

D 316

D 316

PARTIE EN LIGNE



CIRCUIT FINAL - 1 tour



Règlement particulier

Article 1 : Organisation

Le Tour de l'Huisne Sarthoise, support du championnat régional Élite et Open 1, est organisé par le VSF Cyclisme avec le soutien de la communauté de communes de l'Huisne Sarthoise sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme et se dispute le dimanche 4 juin 2023.

Article 2 : Type d'épreuve

L'épreuve est inscrite au calendrier régional des Pays de la Loire.

Article 3 : Participation /engagements

Conformément à l'article 2.1.4 du règlement FFC, l'épreuve est ouverte aux coureurs élites et open 1 sélectionnés, licenciés en Pays de la Loire.

- La participation est individuelle.

Article 4 : Permanence

La permanence de départ se tient le dimanche 4 Juin 2023, place du COSEC (lieu de départ) à La Ferté-Bernard à partir de 11h30.

La réunion des directeurs sportifs en présence des membres du collège des arbitres et des responsables de l'organisation est fixée à 11h45 et aura lieu au même endroit.

Le départ fictif aura lieu à 13h15 sur l'anneau cycliste Denis Lenoir, à La Ferté-Bernard.

Article 5 : Radio Tour

Les informations de course sont émises par radio sur une fréquence confirmée à la réunion des DS.

Article 6 : Assistance dépannage neutre et voiture DS

Le service d'assistance technique neutre est assurée par deux véhicules mis à disposition, celle du comité départementale Sarthe et celle du comité régional Pays De La Loire.

Une équipe est considéré complète à partir de 4 coureurs.

Article 7 : Service médical

L'organisation fera suivre la course par le Dr Michel Bezault et par les ambulances Fourmi pour la prise en charge avant transfert vers un centre hospitalier si nécessaire (voir en annexe la liste des hôpitaux les plus proches).

Article 8 : Déviation des véhicules avant l'arrivée

Une déviation obligatoire est mise en place pour les voitures des directeurs sportifs et motos suiveuses avant l'arrivée. Sont seuls autorisés à franchir la ligne d'arrivée les véhicules des arbitres et du médecin. Les voitures des DS seront invitées à se garer sur le parking du COSEC (voir plan en annexe).

Article 9 : Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu dans le classement. En cas de circonstances exceptionnelles, le collège des arbitres peut décider d'augmenter ce délai, en consultation avec l'organisateur.

Article 10 : Classements

Un classement individuel au temps sur établi.

Article 11 : Protocole

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement de la FFC, les coureurs suivants doivent se présenter au podium protocolaire qui se situe sur la ligne d'arrivée dans un délai maximum de 10 minutes après l'arrivée (voir schéma en annexe) :

- Les 3 premiers du classement individuel
- Les 3 premiers Élite 1
- Les 3 premiers Open 1

En cas de contrôle, il sera effectué au même endroit que la permanence et conformément aux règlements de la FFC et du Ministère de la jeunesse et des sports. L'accès sera fléché (voir schéma en annexe).

Article 14 : Pénalités

Le barème de la FFC est le seul applicable.

Hôpitaux

- **Centre Hospitalier-Le Mans** 194 avenue Rubillard 72037 LE MANS CEDEX 9
 - 02 43 43 43 43
 - Urgences : 02 43 43 29 19
- **Pôle Santé Sud ELSAN** 28/62 rue de Guetteloup 72100 LE MANS
 - 02 43 78 38 38
 - Urgences : 02 43 78 45 45
- **Centre Hospitalier Paul Chapron** 56 Avenue Pierre Brûle 72400 LA FERTE BERNARD
 - 02 43 71 61 51
 - Urgences : 02 43 71 61 17

Allée

PARKING

SALLE
Dossards,
secretariat,...

PARKING DS
DÉVIATION

A

PODUIM

